

# **30 MARS JOURNÉE DE LA TERRE PALESTINIENNE**

## **FACE AU RISQUE DE GÉNOCIDE A GAZA, CESSEZ-LE-FEU IMMÉDIAT ! SANCTIONS CONTRE L'ÉTAT ISRAËLIEN !**

Le 30 mars est chaque année une journée particulière en Palestine : C'est « *la Journée de la Terre* » commémorée depuis le 30 mars 1976. Cette année-là, la police israélienne tire sur des Palestiniens qui manifestaient contre la confiscation de leurs terres.

**Le 30 mars est devenu pour tous les Palestiniens et Palestiniennes dans le monde la « Journée de la Terre ».**

Cette année, nous commémorerons son 48<sup>ème</sup> anniversaire qui prend évidemment un caractère particulier dans le contexte que nous connaissons et que la Cour internationale de Justice ( CIJ ) caractérise de « risque de génocide ».

Nous exigeons que le pouvoir israélien applique les résolutions de l'ONU, les décisions de la CIJ qui imposent à Israël d'arrêter ses opérations assassines à Gaza et en Cisjordanie (*où colons et soldats tuent chaque jour, pendant que tous les yeux sont tournés vers Gaza*).

**Nous nous félicitons que le Conseil de Sécurité de l'ONU appelle à un cessez-le-feu. Netanyahu doit s'y conformer !**

Le risque aujourd'hui est que, plus encore que les bombes, la famine et le manque de soin tuent demain encore plus de civils, d'enfants, de femmes ou de vieillards à Gaza.

Il faut que l'exigence du rétablissement de l'aide humanitaire, de l'arrivée de l'eau, des médicaments soit accompagnée de mesures contraignantes : ***si le gouvernement d'extrême-droite de B. Netanyahu ne veut pas s'y plier, alors des sanctions fortes doivent être mises en place.***

D'ores et déjà, la France doit cesser toute coopération militaire et sécuritaire et doit exiger de l'Union Européenne l'interdiction de livraison d'armes vers l'État d'Israël.

Le parlement canadien l'a voté, le gouvernement français doit le faire.

## **Nous exigeons :**

- Le cessez-le-feu immédiat et permanent.
- Le retrait complet des forces israéliennes de Gaza et de Cisjordanie.
- L'entrée sans restriction de l'aide humanitaire et le rétablissement du financement de l'UNRWA (*l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient*).
- La libération de tous les prisonniers politiques palestiniens.
- La libération des otages israéliens détenu·e·s par le Hamas.
- L'arrêt immédiat de la vente à Israël d'armes par des États de l'U.E. et la fin de toute coopération militaire et sécuritaire avec cet État.

Pour contraindre le pouvoir israélien à respecter le droit international, il faut que des sanctions à son encontre soient mises en place par la France, par l'U.E. par l'ONU.

En Europe, il faut suspendre l'accord d'association Israël-Union Européenne tant que le gouvernement israélien ne se conforme pas au droit international.

***La France et l'Union Européenne doivent reconnaître immédiatement l'État de Palestine, sur ses frontières de 1967 avec Jérusalem-Est comme capitale, aux côtés de l'État israélien, seul cadre, conforme aux résolutions de l'ONU, permettant, une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens.***

**Nous appelons à manifester, à se rassembler pour la « Journée de la Terre » partout en France sur les bases de cet appel.**

**À Paris, nous appelons à une **manifestation samedi 30 mars à 14h place de la République,****

Organisations du Collectif National signant cet appel :

**MRAP, UAVJ, Mouvement de la Paix,  
SNES-FSU, PCF**

***Avec le Soutien de la Ligue des Droits de l'Homme***